

PORT DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) SELON LE NIVEAU DE SÉVÉRITÉ – COVID 19

BAS RISQUE

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES
GOUTTELETTES-CONTACT +



Hygiène
des mains



Blouse



Masque
chirurgical



Protection oculaire
(lunettes, visière ou masque
avec visière intégrée)



Gants

HAUT RISQUE

Présence de l'un de ces
critères :

- RR 30/minutes ou plus
- Désaturation 93 % air ambiant ou moins
- Besoin de 4L et plus d'oxygène
- Choc
- Détresse respiratoire
- Mesure générant des aérosols (ex.: B.PAP, soins de trachéostomie, intubation, etc.)

PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES
AÉRIENNES-CONTACT +



Hygiène
des mains



Blouse



Masque N-95



Protection oculaire
(lunettes, visière ou masque
avec visière intégrée)



Gants

Note : Lors du prélèvement oro-nasopharyngé, le port de l'équipement de protection individuelle (EPI) est requis selon le niveau de sévérité (cas non sévère ou sévère).